

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2025

(NON AUDITÉ)

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
Bilan	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'examiner l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024, de l'actif à court terme au 30 juin 2025 et au 30 juin 2024, et de l'actif net aux 1er juillet 2024 et au 30 juin 2025 et 2024. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Merlin & Associé CPA Inc.¹

Québec (Québec), le 28 août 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A141187

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025****(non audité)**

	2025	2024
PRODUITS		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	234 635 \$	256 874 \$
Autres subventions	69 961	-
Animations	69 170	80 327
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches	69 950	65 000
Subvention Desjardins	36 000	34 304
Campagnes de financement	17 429	14 370
Dons	14 042	31 967
Emploi été Canada	12 241	-
Revenu d'intérêts	3 017	3 942
	<u>526 445</u>	<u>486 784</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	496 260	416 770
Loyer	17 100	16 380
Papeterie et dépenses de bureau	8 361	8 272
Frais de déplacements	7 725	7 878
Taxes, permis et licences	6 628	5 843
Honoraires professionnels	7 120	14 750
Frais liés à la vie associative	4 945	4 753
Télécommunications	2 734	2 689
Publicité et promotion	1 494	1 112
Formation	616	1 316
Électricité et chauffage	1 269	1 193
Frais liés à l'autofinancement	939	727
Entretien et réparations	398	627
Assurances	925	646
Frais bancaires	322	177
Amortissement – immobilisations	4 316	1 200
	<u>561 152</u>	<u>484 333</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(34 707) \$</u>	<u>2 451 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025
(non audité)

5

	Investi en immobilisations	Non affecté	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	16 931 \$	41 102 \$	58 033 \$	55 582 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(34 707)	(34 707)	2 451
Amortissement des immobilisations	(4 316)	4 316	-	-
Acquisition d'immobilisations	892	(892)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>13 507 \$</u>	<u>9 819 \$</u>	<u>23 326 \$</u>	<u>58 033 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC**BILAN****30 JUIN 2025**

(non audité)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	18 106 \$	65 925 \$
Placements à court terme (Note 3)	126 206	85 886
Créances et effets à recevoir (Note 4)	15 733	29 748
Frais imputable au cours du prochain exercice	<u>2 980</u>	<u>2 597</u>
	163 025	184 156
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>13 507</u>	<u>16 931</u>
	<u><u>176 532</u></u> \$	<u><u>201 087</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer (Note 6)	40 243 \$	61 054 \$
Subventions reportées	<u>112 963</u>	<u>82 000</u>
	<u>153 206</u>	<u>143 054</u>
Actif net		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	13 507	16 931
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>9 819</u>	<u>41 102</u>
	<u>23 326</u>	<u>58 033</u>
	<u><u>176 532</u></u> \$	<u><u>201 087</u></u> \$
Engagement contractuel (Note 8)		

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

28/08/2025 Date

28/08/2025 Date

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2025****(non audité)**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(34 707) \$	2 451 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>4 316</u>	<u>1 200</u>
	(30 391)	3 651
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 7)	<u>(16 536)</u>	<u>(8 509)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(46 927)	(4 858)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(892)</u>	<u>(13 204)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(47 819)	(18 062)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>65 925</u>	<u>83 987</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>18 106</u> \$	<u>65 925</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2025****(non audité)**

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir du soutien et des activités de prévention aux jeunes âgés de 12 à 25 ans afin qu'ils développent des habiletés personnelles leur permettant d'accroître leur autonomie.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**A) RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

L'organisme a établi ses états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

B) UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction de l'organisme établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. L'organisme procède à des estimations lorsqu'elle comptabilise certains éléments, comme la durée de vie utile des immobilisations.

C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les contributions sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits d'animations sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les services ont été fournis, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice où ils sont gagnés.

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2025****(non audité)**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**D) IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport.

Les apports relatifs aux immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

E) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties et la trésorerie que des affectations empêchent d'utiliser pour les besoins de fonctionnement courant ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

F) APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET SERVICES

Des bénévoles consacrent un certain nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2025****(non audité)**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**G) INSTRUMENTS FINANCIERS****Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale ou de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements à court terme, des subventions et contributions à recevoir et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à celle qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils se sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

H) COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le fonds non affecté rend compte des activités et des programmes courants, ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Le coût non amorti des immobilisations ainsi que les emprunts contractés pour financer l'acquisition d'immobilisations sont présentés dans le fonds investi en immobilisations

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2025

(non audité)

3. PLACEMENTS À COURT TERME

	2025	2024
Compte avantage entreprise à intérêts quotidiens	126 206 \$	10 886 \$
Compte de placement garanti, 4.65% échu en mai 2025	-	75 000
	<u>126 206 \$</u>	<u>85 886 \$</u>

4. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2025	2024
Comptes clients	10 786 \$	26 881 \$
Intérêts courus à recevoir	-	420
Subvention à recevoir	2 970	-
Taxes à la consommation	1 977	2 447
	<u>15 733 \$</u>	<u>29 748 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	25 226 \$	16 996 \$	8 230 \$	9 392 \$
Matériel informatique	25 092	19 815	5 277	7 539
	<u>50 318 \$</u>	<u>36 811 \$</u>	<u>13 507 \$</u>	<u>16 931 \$</u>

6. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	6 633 \$	13 044 \$
Retenues à la source et avantages	3 378	5 575
Salaires et vacances courus	30 232	42 435
	<u>40 243 \$</u>	<u>61 054 \$</u>

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2025****(non audité)****7. FLUX DE TRÉSORERIE****Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Placements à court terme	(40 320) \$	19 155 \$
Créances et effets à recevoir	14 015	(7 425)
Frais imputable au cours du prochain exercice	(383)	(164)
Fournisseurs et charges à payer	(20 811)	17 925
Subventions reportées	<u>30 963</u>	<u>(38 000)</u>
	<u>(16 536) \$</u>	<u>(8 509) \$</u>

Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse	<u>18 106 \$</u>	<u>65 925 \$</u>

8. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 18 117 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2026	18 117 \$
------	-----------

9. AUTRES SUBVENTIONS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des sommes de l'organisme Jeunes en Tête pour un montant de 12 000 \$, de la ville de Québec à travers le fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS) pour un montant de 23 461 \$, du CIUSSS-CN à travers le projet Table d'actions préventives jeunesse (TAPJ) pour un montant de 14 500 \$ et la fondation des premières seigneuries pour un montant de 20 000 \$.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques importants à la date du bilan, soit au 30 juin 2025.

ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2025****(non audité)**

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.